



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit juin à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-deux, s'est réuni en la commune d'Arques-la Bataille, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Patrick BOULIER, Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO, Emmanuelle CARU-CHARRETON, Yoann COLLIN, Olivier DE CONIHOUT, Marie-Laure DELAHAYE, Isabelle DUBUFRESNIL, Maryline FOURNIER, François GARRAUD, André GAUTIER, Jean-Claude GROUT (à partir de la question n°28), Pascale GUILBERT, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS, François LEFEBVRE (jusqu'à la question n°14), Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL (à partir de la question n°2), Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY, Nathalie PARESY (à partir de la question n°28), Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR-DAMECOUR et Frédéric WEISZ.

Absents : Bérénice AMOURETTE (donne procuration à Julien PRIEUR-DAMECOUR), Annick BEURAIN (donne procuration à Frédéric CANTO), Antoine BRUMENT (donne procuration à Jean-Jacques BRUMENT), Luc DESMAREST (donne procuration à Marie-Luce BUICHE), René DESPREZ (donne procuration à Yoann COLLIN), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Sarah KHEDIMALLAH), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR-DAMECOUR), Dominique GARCONNET, Jean-Claude GROUT (de la question n°1 à 27 et donne procuration à Marie-Laure DELAHAYE), Laurent HAMELIN, Brigitte HAMONIC (donne procuration à Frédéric WEISZ), Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), François LEFEBVRE (à partir de la question n°15 et donne procuration à Florent BUSSY), Christophe LOUCHEL (à la question n°1), Nathalie PARESY (de la question n°1 à 27), Dominique PATRIX (donne procuration à Nathalie PARESY à partir de la question n°28), Annie PIMONT, Patricia RIDEL (donne procuration à François GARRAUD), Stéphanie ROBY (donne procuration à Joël MENARD), Guy SENEAL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Véronique SENEAL (donne procuration à Laëtitia LEGRAND) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à René DESPREZ).

Secrétaire de séance : Sarah KHEDIMALLAH.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	28
Procurations :	15
Votants :	43

FINANCES

BUDGET ANNEXE ZAE 2022 – Décision modificative n° 1

EXPOSE DES MOTIFS

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter la décision modificative n°1 au budget annexe ZAE de Dieppe-Maritime pour 2022, prenant notamment en compte :

- *une reprise de provision et l'admission en non-valeur de créances éteintes,*
- *une participation en capital à l'Agence France Locale,*
- *une observation du Préfet de Normandie sur une insuffisance de ressources propres en section d'investissement.*

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération n° 05-04-22/17 du 5 avril 2022 adoptant le budget primitif 2022 du budget annexe ZAE,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n° 1 au budget annexe ZAE comme suit :

- En section de fonctionnement :

Chapitre	Nature	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
011	60611	R	Eau et assainissement	400 €	
011	60621	R	Combustibles	4 070 €	
011	611	R	Contrats de prestations de services	140 €	
011	61521	R	Entretien et réparations terrains	-8 200 €	
Total chapitre 011 – Charges à caractère général				-3 590 €	
65	6541	R	Créances admises en non-valeur	915 €	
65	6542	R	Créances éteintes	8 225 €	
Total chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				9 140 €	
78	7817	R	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		10 950 €
Total chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions					10 950 €
023	023	O	Virement à la section d'investissement	5 400 €	
Total chapitre 023 – Virement à la section d'investissement				5 400 €	
Total section de fonctionnement				10 950 €	10 950 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire – P : opération d'ordre patrimoniale

- En section d'investissement :

Chapitre	Nature	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
16	1641	R	Emprunts		7 610 €
Total chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés					7 610 €
21	2135	R	Installations générales, agencements	5 400 €	
Total chapitre 21 – Immobilisations corporelles				5 400 €	
26	266	R	Autres formes de participation	7 610 €	
Total chapitre 26 – Participations				7 610 €	
021	021	O	Virement de la section de fonctionnement		5 400 €
Total chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement					5 400 €
Total section d'investissement				13 010 €	13 010 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire – P : opération d'ordre patrimoniale

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le **11 JUIL. 2022**

Affiché le **- 1 JUIL. 2022**

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.